

ÉDITION 2026 — LIVRE BLANC

État de la signature électronique en France — Rapport 2026

Un panorama complet du marché français et européen : cadre réglementaire eIDAS 2.0, déploiement du portefeuille EUDI, taux d'adoption par secteur, freins persistants et perspectives pour 2026-2027. Un document de référence pour les dirigeants, juristes, DSI et équipes opérationnelles qui pilotent la dématérialisation de leurs contrats.

Sommaire

01 Introduction

02 Chiffres clés

03 Évolution réglementaire

04 Adoption par secteur

05 Tendances 2026-2027

06 Freins à l'adoption

07 Comment bien choisir

08 Positionnement Certyneo

09 Conclusion & perspectives

10 Sources & méthodologie

Version web, mises à jour et partage : certyneo.com/rapport-signature-electronique-2026

Ce rapport est publié sous licence libre (citation requise, pas de reproduction intégrale sans accord).
Pour toute demande de citation, d'entretien ou d'interview, contactez notre espace presse.

01

Introduction

L'année 2026 marque un tournant pour la signature électronique en Europe. Après plus de vingt-cinq ans de reconnaissance juridique en France (loi du 13 mars 2000, article 1367 du Code civil), la dématérialisation des contrats atteint une maturité inédite : la quasi-totalité des grandes entreprises utilisent au moins un outil de signature, et la signature avancée (AES) est devenue la norme sur les contrats commerciaux à enjeu.

Cette année n'est pourtant pas une année comme les autres. Trois mouvements de fond se conjuguent. D'abord, l'application du règlement eIDAS 2.0, adopté en 2024, qui introduit le portefeuille européen d'identité numérique (EUDI Wallet) et redéfinit les conditions de la signature qualifiée (QES). Ensuite, la démocratisation de la QES, qui sort lentement de la sphère des notaires et des marchés publics pour devenir accessible à toutes les entreprises via des prestataires de services de confiance mutualisés. Enfin, l'irruption de l'IA dans la chaîne contractuelle — de la rédaction des clauses à la vérification post-signature — qui reconfigure les usages et appelle une vigilance nouvelle sur la protection des données personnelles.

Pour les entreprises, les bénéfices demeurent substantiels : délais contractuels réduits en moyenne de 60 % (benchmark industrie), économies sur l'impression et l'envoi postal, audit trail numérique plus robuste que le papier, conformité RGPD lorsque la plateforme est hébergée en UE. Pourtant, des freins subsistent — perception du risque juridique, complexité UX pour les signataires externes, souveraineté de l'hébergement — que ce rapport documente honnêtement.

Ce document s'adresse aux dirigeants qui arbitrent un déploiement, aux juristes qui sécurisent les processus, aux DSI qui intègrent la signature à leur SI, et aux équipes opérationnelles (ventes, RH, juridique, achats) qui utilisent la signature au quotidien. Il est librement reproductible sous réserve de citation — la source est indiquée pour chaque chiffre. Les figures explicitement qualifiées d'« estimation » reposent sur l'observation des usages de la plateforme Certyneo et d'un recoupement des benchmarks publics disponibles.

Nous abordons successivement les chiffres clés du marché, l'évolution du cadre réglementaire, les dynamiques d'adoption sectorielles, les tendances à 18-24 mois, les freins persistants, les critères de choix d'une solution, le positionnement de Certyneo, et nos perspectives pour 2027.

02

Chiffres clés

Chaque chiffre ci-dessous est présenté avec sa source publique ou sa méthode d'estimation. Les fourchettes et pourcentages sont des ordres de grandeur ; les valeurs précises peuvent varier sensiblement selon la taille des entreprises, les secteurs et les méthodologies.

60 %

Réduction moyenne des délais contractuels observée après adoption

Source : Estimation Certyneo à partir de benchmarks industriels publics et de l'observation de notre base clients

Fourchette constatée : 40 % à 80 % selon la taille et les processus.

15–30 €

Coût moyen d'un contrat papier (impression, envoi, archivage)

Source : Estimation Certyneo à partir de sources publiques et de retours clients

Varie selon le nombre de signataires, la complexité et les circuits de validation.

+35 %

Croissance annuelle du marché européen de la signature électronique

Source : Estimation Certyneo à partir de sources de marché publiques

Taux de croissance composé (CAGR) estimé sur la période 2023-2028.

27

États membres de l'UE couverts par le règlement eIDAS

Source : Règlement (UE) n° 910/2014 et révision eIDAS 2.0 (2024)

3 niveaux

SES, AES, QES — les trois niveaux eIDAS

Source : Règlement eIDAS, articles 25 à 34

10 ans

Durée légale minimale d'archivage à valeur probante recommandée en France

Source : Article 2224 du Code civil — prescription commerciale

Durée effective souvent portée à 30 ans pour les contrats à longue exécution.

Note méthodologique : lorsque nous ne disposons pas d'une source publique fiable, nous privilégions explicitement l'indication « *estimation interne* » ou une fourchette plutôt qu'un chiffre précis. Les taux d'adoption par secteur (section suivante) relèvent d'une analyse qualitative croisée entre benchmarks industriels et observation de notre base clients.

L'évolution réglementaire 2024-2026

eIDAS 2.0 : la révision de 2024

Adopté en avril 2024 et entré en vigueur la même année, le règlement eIDAS 2.0 (règlement (UE) 2024/1183) modifie en profondeur le règlement (UE) 910/2014. Il conserve les trois niveaux historiques — signature électronique simple (SES), avancée (AES), qualifiée (QES) — mais introduit le portefeuille européen d'identité numérique (European Digital Identity Wallet, dit EUDI Wallet). Chaque État membre doit proposer à ses citoyens, à partir de 2026, un portefeuille conforme permettant de s'identifier et de signer au niveau QES.

Le portefeuille européen EUDI Wallet

Concrètement, le portefeuille prend la forme d'une application mobile certifiée, qui contient l'identité numérique du citoyen, ses attributs vérifiés (diplômes, permis, cartes professionnelles) et une capacité de signature QES native. Il fonctionne sur le standard OpenID for Verifiable Credentials. Pour les entreprises, cela signifie qu'à partir de 2026-2027, un signataire pourra signer un contrat au niveau QES sans acheter de certificat individuel ni s'équiper d'un dispositif spécifique — son smartphone suffit.

Référentiels ANSSI et souveraineté

En France, l'ANSSI publie les référentiels d'exigences applicables aux prestataires de services de confiance (PSCO, PSCE) et délivre les qualifications. Les référentiels principaux — RGS, PVID, Certification de sécurité de premier niveau — s'articulent avec les standards ETSI européens (EN 319 401, EN 319 411, EN 319 421). Le label SecNumCloud, exigé par la doctrine « Cloud au centre », conditionne l'usage de plateformes cloud pour les administrations et les OIV (opérateurs d'importance vitale).

Articulation avec le droit français

Au niveau national, l'article 1367 du Code civil — introduit par la loi du 13 mars 2000 et modifié par l'ordonnance du 10 février 2016 — reconnaît à la signature électronique la même valeur qu'à la signature manuscrite, sous réserve d'identification fiable du signataire et d'intégrité du document. Le décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 précise les conditions de la présomption de fiabilité réservée à la QES. L'article 1366 du Code civil, quant à lui, admet l'écrit électronique comme preuve.

04

Adoption par secteur

Analyse qualitative croisée : benchmarks industriels publics, observation de notre base clients et échanges avec les décideurs. Les dynamiques sont très hétérogènes d'un secteur à l'autre ; l'adoption « moyenne » globale masque des écarts importants.

Immobilier

Cas d'usage : Mandats, compromis, baux commerciaux, états des lieux, avenants.

Adoption : Adoption massive depuis 2020 : la majorité des agences utilisent au moins un outil de signature. AES privilégiée pour les baux ; QES demandée par certains notaires.

Ressources humaines

Cas d'usage : Contrats de travail, avenants, ruptures conventionnelles, DPAE associées.

Adoption : Secteur historiquement précurseur. Signature AES majoritaire avec OTP SMS ; intégrations SIRH (HubSpot, BambooHR, Lucca) devenues standard.

Finance & assurance

Cas d'usage : Souscriptions produits, mandats de gestion, avenants, procurations.

Adoption : Forte pression réglementaire (ACPR, KYC) : AES ou QES systématiques selon le produit. Processus très industrialisés.

Juridique

Cas d'usage : NDA, accords transactionnels, mandats, conventions d'honoraires.

Adoption : Adoption en progression. Les cabinets privilégient l'AES pour les actes sous seing privé ; la QES reste confidentielle hors actes notariés.

Santé

Cas d'usage : Consentements, conventions de coopération, contrats prestataires.

Adoption : Adoption plus lente, contraintes HDS et CNIL fortes. En accélération sur les contrats fournisseurs et la télémedecine.

Secteur public

Cas d'usage : Marchés publics, délibérations, conventions de subventions.

Adoption : QES imposée par le code de la commande publique pour les marchés ; FranceConnect+ et la future EUDI Wallet accélèrent l'usage.

05

Les tendances 2026-2027

Six mouvements de fond vont structurer le marché dans les dix-huit prochains mois.

01

Déploiement du portefeuille européen EUDI Wallet

Calendrier actuel : mise à disposition progressive par les États membres à partir de 2026. Il permettra à chaque citoyen de signer au niveau QES via son smartphone, avec un niveau d'identité eIDAS élevé.

02

Démocratisation de la signature qualifiée (QES)

La QES, longtemps réservée aux notaires et aux marchés publics, devient accessible via des QTSP mutualisés et les futurs portefeuilles d'identité. Barrière à l'entrée (coût, UX) en forte baisse.

03

IA appliquée à la revue de contrats

Analyse clausulaire automatique, extraction de dates clés, détection de risques : l'IA entre dans la boucle en amont de la signature. Des vigilances s'imposent sur le traitement des données personnelles et la responsabilité.

04

Standardisation des intégrations

Les plateformes e-signature convergent vers des API REST, des webhooks et des connecteurs natifs (Zapier, Make, HubSpot, Salesforce, Slack). Le coût d'intégration pour une PME s'effondre.

05

Souveraineté européenne et hébergement

Les acheteurs européens — notamment publics et réglementés — demandent de plus en plus un hébergement UE, une conformité RGPD-by-design et une indépendance vis-à-vis du Cloud Act américain.

06

Signature mobile-first

Plus de la moitié des signatures sont désormais réalisées sur smartphone. Les UX pensées desktop d'abord perdent du terrain ; la biométrie device (FaceID, empreinte) s'impose comme authentification complémentaire.

06

Les freins à l'adoption

Un rapport honnête ne peut pas se contenter de célébrer les réussites. Voici les obstacles que nous observons le plus fréquemment — y compris chez des prospects qui finissent par renoncer à la dématérialisation.

Perception du risque juridique

Malgré vingt-cinq ans de reconnaissance légale (loi du 13 mars 2000, article 1367 du Code civil, règlement eIDAS), certaines directions juridiques conservent une défiance vis-à-vis de la SES. Le réflexe « signature manuscrite = plus sûre » persiste, alors même que l'audit trail électronique est objectivement plus robuste que l'encre.

Préoccupations de sécurité et de souveraineté

Les DSI exigent légitimement des garanties sur l'hébergement, le chiffrement, la conservation des preuves et la portabilité des données. Les plateformes qui ne documentent pas publiquement leur architecture ou qui dépendent d'un cloud extra-européen sont disqualifiées d'emblée sur les appels d'offres sensibles.

Complexité perçue et UX

Les signataires externes — clients, partenaires, candidats — n'ont pas vocation à créer un compte. Les plateformes qui imposent une inscription, un téléchargement d'application ou un parcours à plus de trois écrans font chuter le taux de complétion.

Coût total de possession

Au-delà du prix affiché par signature, le coût réel inclut les licences, les volumes d'OTP SMS, les intégrations sur mesure et l'archivage à long terme. Les grilles tarifaires opaques freinent la décision, en particulier pour les PME.

Manque de gouvernance interne

Sans politique de signature claire (qui peut signer quoi, avec quel niveau eIDAS, avec quel workflow d'approbation), le déploiement reste anecdotique. L'obstacle est culturel et organisationnel autant que technique.

07

Comment bien choisir sa solution

Six critères suffisent à disqualifier la majorité des offres et à converger vers un choix éclairé. Nous recommandons de les reprendre tels quels dans votre cahier des charges.

1

Conformité eIDAS documentée

Exigez la liste précise des niveaux supportés (SES, AES, QES), l'identification du prestataire de services de confiance (ou du QTSP partenaire), et la publication de l'audit trail inclus dans chaque document signé.

2

Hébergement et souveraineté

France ou Union européenne de préférence, avec engagement contractuel sur l'absence de transfert extra-UE. Vérifiez l'hébergeur (OVH, Scaleway, AWS UE avec région UE explicite), la certification ISO 27001 et, pour la santé, HDS.

3

Intégrations natives et API

Webhooks standards (envelope.sent, envelope.signed, envelope.declined), API REST documentée (OpenAPI), connecteurs Zapier / Make / HubSpot / Salesforce / Slack. Sans intégrations, la signature reste un silo.

4

Modèle tarifaire lisible

Privilégiez les plans à prix fixe par utilisateur ou par enveloppe, avec des seuils inclus clairs. Méfiez-vous des surcoûts cachés (OTP SMS, archivage longue durée, exports).

5

UX du signataire externe

Testez le parcours sans compte : temps moyen de signature, accessibilité mobile, clarté des consignes, gestion du refus. Un bon indicateur : moins de 3 clics pour un signataire déjà identifié.

6

Multi-langue et internationalisation

Français, anglais, espagnol, allemand, italien au minimum si votre activité est européenne. La localisation des emails et de l'interface signataire est clé pour les taux de complétion.

08

Positionnement de Certyneo

Par transparence — puisque ce rapport est publié par Certyneo —, nous précisons ici ce que nous proposons, ce que nous ne proposons pas, et ce qui nous différencie.

Ce que nous offrons

- Signature électronique **SES, AES et QES** — les trois niveaux eIDAS en natif. AES avec OTP double canal (email + SMS), QES à l'acte 9,90 €/signature via un QTSP qualifié de la liste de confiance UE. Audit trail horodaté intégré au PDF, archivage 10 ans.
- **Hébergement en Allemagne / UE**, RGPD-by-design, aucune dépendance extra-européenne sur la donnée signée.
- **Intégrations natives** : Slack, HubSpot, Salesforce, Zapier, plus une API REST documentée (OpenAPI).
- **Multi-langue** : français, anglais, espagnol, allemand, italien — interface signataire et emails.
- Plan gratuit (5 enveloppes / mois) sans carte bancaire requise, plans Standard et Business pour les équipes.

Ce que nous ne proposons pas encore

- Intégration EUDI Wallet : prévue dès que les premiers portefeuilles nationaux seront disponibles en production.
- Certification SecNumCloud : non prioritaire à ce stade ; nous évaluerons selon la demande des clients publics.

Nos différenciateurs

- Transparence totale : changelog public, roadmap publique, documentation API ouverte, audit trail lisible par tout signataire.
- UX signataire sans compte : 3 clics maximum, optimisée mobile, disponible dans plus de 80 langues.
- Grille tarifaire publique, sans surcoût caché sur les OTP SMS (inclus dans les plans AES).
- Support francophone réactif depuis la France.

Conclusion et perspectives

La signature électronique a franchi le cap de la banalisation. En 2026, elle est présente dans la quasi-totalité des grandes entreprises françaises, gagne rapidement les PME, et s'installe durablement dans le secteur public grâce à la dématérialisation des marchés. Les chiffres le confirment : le marché croît à un rythme à deux chiffres, les coûts diminuent, les intégrations se standardisent.

Trois priorités se dessinent pour les dix-huit prochains mois. D'abord, anticiper l'arrivée du portefeuille EUDI : les entreprises qui s'équipent aujourd'hui d'une solution eIDAS-conforme et extensible ne subiront pas une migration coûteuse lorsque la QES se démocratisera. Ensuite, consolider la gouvernance interne : une politique de signature claire, déclinée par typologie de contrat et par niveau d'enjeu, reste le principal facteur de succès — davantage que le choix de l'outil lui-même. Enfin, intégrer la signature aux processus métiers plutôt que de l'en extraire : la valeur se crée dans les workflows (CRM, SIRH, achats, juridique), pas dans la plateforme isolée.

À horizon 2027, nous anticipons trois mouvements : la QES deviendra majoritaire sur les contrats à enjeu élevé ; l'IA sera intégrée nativement à la relecture des contrats, avec un encadrement réglementaire spécifique (AI Act) ; et la souveraineté européenne — hébergement UE, indépendance vis-à-vis du Cloud Act — deviendra un critère d'achat discriminant dans la majorité des appels d'offres B2B.

La signature électronique n'est plus un projet IT. Elle est devenue une infrastructure contractuelle. Les organisations qui la traitent comme telle — avec la rigueur, la gouvernance et la pérennité qu'on accorde à une infrastructure — en tirent le meilleur parti.

Sources & méthodologie

Règlement eIDAS — Règlement (UE) n° 910/2014 et sa révision eIDAS 2.0 (règlement (UE) 2024/1183).

Code civil — articles 1366 et 1367 ; décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017.

ANSSI — référentiels RGS, PVID et guides de qualification des prestataires de services de confiance.

Benchmarks sectoriels — synthèses publiques sur la dématérialisation et les usages contractuels (rapports de marché et publications spécialisées, 2023-2025).

Études de marché publiques — synthèses publiques sur la croissance (CAGR) et la taille du marché de la signature électronique en Europe (2023-2025), citées comme ordres de grandeur et non attribuées à un cabinet en particulier.

ETSI (European Telecommunications Standards Institute) — normes EN 319 401, EN 319 411, EN 319 421.

Observation interne — analyse qualitative des usages de la plateforme Certyneo (2024-2026), explicitement identifiée comme « estimation interne » lorsque citée.

Ce rapport est publié sous licence libre (citation requise, pas de reproduction intégrale sans accord). Pour toute demande de citation, d'entretien ou d'interview, contactez notre espace presse.

Prêt à signer vos contrats ?

Testez gratuitement Certyneo avec 5 enveloppes par mois. Conformité eIDAS, hébergement Allemagne (UE), audit trail inclus.

Créer un compte gratuit

certyneo.com/signup



Nous contacter
contact@certyneo.com

Version web, mises à jour et partage : certyneo.com/rapport-signature-electronique-2026

© 2026 Certyneo